

Élections municipales du Vésinet - 2ème tour - 28 juin 2020



NOTRE PROJET

AGIR POUR LE VESINET

LISTE DE RASSEMBLEMENT DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Libres!

les
R
Républicains

CENTRISTES
le nouveau centre



Génération
TERRAIN

EPY
LE PARTI POLITIQUE

Ecologie Réaliste

Ecologie Bleue



Thibaut **GRIPOIX**

Chers Vésigondins, Chers Vésigondins,

Toutes vos propositions ont contribué à l'élaboration de ce projet d'avenir, qui redonne une vision pour notre commune, une énergie retrouvée, afin de faire face aux défis de demain dans une ville apaisée. **Notre projet est ambitieux, réaliste et cohérent. Il prévoit une diminution d'impôts.**

Pour porter ce projet, j'ai choisi une équipe neuve, forte d'expériences professionnelles variées. Nous avons les compétences nécessaires pour mener à bien nos projets, tout en assurant une gestion budgétaire saine. Nous partageons tous l'amour de notre ville et la volonté de la servir.

La fonction de maire est une fonction exigeante qui ne s'improvise pas. Elle nécessite de vraies compétences. Aussi, je m'engage à me consacrer entièrement au Vésinet et je quitterai mon emploi actuel afin d'être un maire à temps plein, à votre seul service. Je souhaite par ailleurs remobiliser nos agents municipaux, qui font un travail formidable, mais sont laissés de côté, et les associer à la réussite collective.

Ajir ensemble pour un Vésinet où il fait bon vivre

Vésigondin depuis ma naissance, j'y ai grandi et toujours habité, dans les quartiers des Charmettes et de Princesse, puis dans le Centre-Ville. Diplômé d'un Master en Sciences Politiques, spécialité gestion des collectivités territoriales, je suis actuellement chef de cabinet d'un maire d'une commune de plus de 23 000 habitants. À l'aube de mes 40 ans, j'ai acquis une solide expérience professionnelle dans le secteur public, en travaillant depuis 20 ans auprès de responsables politiques nationaux et locaux.

DÉMOCRATIE LOCALE

« Nous donnerons au Vésinet une réelle démocratie locale participative et transparente. »

Nos 3 priorités :

- Instaurer des conseils de quartier (Nord, Centre, Sud et République).
- Désigner un élu référent pour chaque quartier.
- Développer la démocratie participative grâce au numérique.

- Permettre aux habitants de poser des questions pendant 30 minutes avant le Conseil municipal.
- Répondre à tous les courriers et mails : un engagement de tous les élus.
- Instaurer des réunions publiques régulières dans chaque quartier.
- Joindre les élus directement en mairie avec prise de rendez-vous.
- Mettre en place une ligne « Allô Monsieur le Maire ».
- Accompagner des initiatives citoyennes et valoriser le « faire ensemble ».



Sandrine **Perignon**
Quartier République



Daniel **Dornel**
Quartier Sud



Patricia **Clochez**
Quartier Nord



François **Fargeau**
Quartier Centre

« Nous nous engageons à fournir des comptes transparents et sincères, et à redonner à notre ville la capacité financière pour réaliser nos projets. »



Jean-Paul **Goetschy**,
École des Mines
de Paris, ancien
cadre Stratégie et
Finance, sera adjoint
«Finances ».

Nos 3 priorités :

- Assurer une transparence totale sur les comptes, avec la mise en ligne sur le site internet de la ville du détail du budget et du suivi de sa réalisation.
- Revenir à une gestion rigoureuse et cohérente.
- Maîtriser les coûts. Utiliser nos moyens, au quotidien, le plus efficacement possible pour une gestion au plus près des besoins.

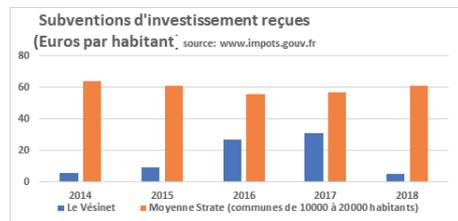
- Réduire le taux communal d'impôts fonciers de 1% par an.

- Rechercher les synergies avec les communes voisines.
- Privilégier les investissements induisant des économies et/ou des recettes, et présentant un retour sur investissement.
- Mettre en place des dispositifs d'économie d'énergie pour les bâtiments communaux et l'éclairage public.
- Financer les investissements proposés dans notre programme grâce à une gestion dynamique de notre patrimoine en complément de tous les financements externes possibles (région, département...). **Ces financements externes seront systématiquement recherchés pour tout projet.**

Des comptes audités et 100% certifiés ? FAUX

La chambre régionale des comptes a fait des ajustements au budget 2019. De plus, il n'existe à ce jour aucune certification des comptes de communes. Une expérimentation est menée depuis 2017 pour 25 collectivités en France (dont le Vésinet ne fait pas partie).

Quasiment aucune demande de subventions entre 2014 et 2018 !



ÉCONOMIE LOCALE

« Nous relancerons et soutiendrons l'économie locale en accompagnant les commerçants, les artisans, les professions libérales, et les entrepreneurs durablement dans leurs projets. »



Alain **d'Hokers**,
chef d'entreprise, sera
conseiller municipal
délégué aux « Affaires
Économiques ».

Nos 3 priorités :

- Animer, promouvoir et développer le commerce et l'artisanat de proximité.
- Diminuer le nombre de locaux vacants et accompagner la diversification de nos commerces.
- Instaurer 1 heure de stationnement gratuit le samedi et durant les fêtes de fin d'année.



- Créer un label « Commerce et Artisanat du Vésinet ».
- Recréer un marché dans le quartier Princesse.
- Créer une Place de Marché numérique « Le Vésinet ».
- Favoriser l'implantation d'enseignes connues.

- Modifier certaines règles d'urbanisme pour garantir la pérennité et la diversité de nos commerces dans certaines zones.
- Mettre en place un bulletin d'information, en partenariat avec le Mouvement Économique du Vésinet, qui regroupe les 3 associations de commerçants.
- Animer la ville en tirant profit des synergies entre activités culturelles, sportives et économiques.
- Dialoguer avec les bailleurs ayant des locaux à réhabiliter ou à céder.
- Faciliter l'accès aux commerces en améliorant la mobilité avec des petites navettes électriques inter quartiers.
- Mettre à disposition des locaux pour favoriser l'implantation de nouveaux commerçants, professions libérales, activités tertiaires, start-up...
- Développer le « coworking ».

« Nous souhaitons que Le Vésinet attire des familles avec de jeunes enfants, qu'elles y restent, et qu'elles y trouvent ce qu'il faut pour les accompagner à tous les âges. »



Aline **de Mengin**,
EDHEC, DRH,
ancienne professeure,
sera adjointe
« Famille, éducation,
social & handicap ».

Nos 3 priorités :

- Créer une maison de l'enfance, lieu d'échange et d'accompagnement des parents, enfants et assistantes maternelles.
- Accompagner la création de micro-crèches et d'une crèche « Montessori ». Adapter les horaires de nos crèches aux besoins des parents.
- Créer un EHPAD avec unité Alzheimer, associé à un EHPAD à domicile pour permettre le maintien de nos aînés chez eux.



- Faciliter l'accès aux trottoirs les plus fréquentés pour les personnes se déplaçant difficilement.

- Favoriser l'inclusion sociale des personnes handicapées : accès au logement, aux activités sportives, extension des places de stationnement, communication adaptée.

- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

- Créer un nouveau foyer de vie pour personnes handicapées.



- Créer de nouvelles aires de jeux et de nouveaux espaces de sport extérieurs adaptés à tous les âges et aux enfants souffrant d'un handicap.

- Veiller à l'équilibre des repas et à la prévention du gaspillage à la cantine. Renforcer le choix de produits d'origine biologique. Proposer régulièrement des plats végétariens.

- Renforcer les actions de sensibilisation à la citoyenneté.

- Mettre en place un service de navette (gratuite pour les plus de 65 ans) qui desservira les équipements sportifs, les gares, le centre-ville, la mairie, et le cimetière...

- Créer un Club Loisirs Retraités (proposant de nombreuses activités dans une ambiance conviviale).

- Réaliser, place du marché, un espace intergénérationnel pour jeunes et seniors : lieu de rencontre, d'animation et de partage.

- Axer l'accompagnement des temps périscolaires sur l'éveil, la relation à l'autre et la confiance.

- Renouer le dialogue avec les équipes pédagogiques, les ATSEM et les animateurs de centre de loisirs pour définir ensemble les projets.

- Promouvoir, auprès des enseignants, les programmes de développement de l'attention et de la concentration à l'école (Atole).

- Favoriser les actions de soutien scolaire.

JEUNESSE ET SPORTS

« Nous souhaitons insuffler une véritable politique sportive ambitieuse et réaliste, avec des infrastructures suffisantes, adaptées et entretenues, et définir une stratégie sportive à 10 ans. »



Claude **Molly-Mitton**,
Ingénieur informatique,
dirigeant sportif USV,
sera adjoint « Jeunesse
et Sports, Numérique ».

Nos 3 priorités :

- Rénover le gymnase Matalou et dédier totalement au sport le futur gymnase Princesse.
- Développer des espaces extérieurs en accès libre (parcours sportifs et de santé – street workout, playground basket, terrain de pétanque...).
- Proposer une offre complète pour les enfants et les adolescents (sport, animations culturelles, MJC, lieux d'échange et de vie...).



Exemple de parcours santé / street workout

- Élaborer un schéma directeur pour inscrire les investissements nécessaires dans une vision à 10 ans de infrastructures sportives.
- Travailler en concertation avec les associations sportives du Vésinet.

- Développer de nouveaux événements sportifs tout au long de l'année.
- Communiquer plus (et mieux) sur le sport au Vésinet.
- Aider les associations sportives à développer le handisport.
- Favoriser la coopération entre les associations sportives et les écoles pour la découverte des sports.
- Systématiser la demande de subventions (publiques, fédérations sportives...) pour nos projets.



Gymnase Claude Matalou

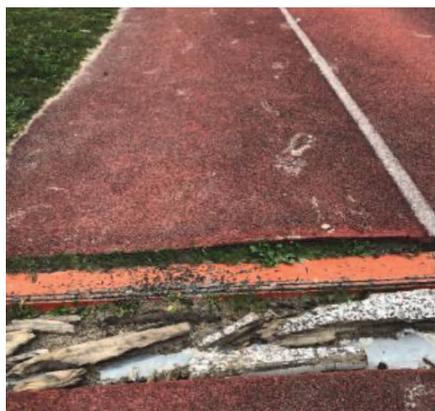


Planche d'appel du triple saut
(stade des merlettes)

Un bon entretien des installations ?

FAUX

Aucun investissement sportif n'a été fait. Les installations sportives municipales sont vétustes, et indignes du Vésinet : chauffage et isolation insuffisants, vestiaires, sanitaires et douches insalubres, odeurs nauséabondes, fuites... L'entretien des installations est négligé. Le mode de fonctionnement des installations est inadapté aux besoins des associations sportives, notamment en soirée et le week-end. Les associations sportives ne sont ni consultées, ni écoutées...

Construction de 4 terrains de Padel ?

FAUX

Contrairement à ce qui est dit, la construction de 4 terrains de Padel tennis au stade des Merlettes n'est absolument pas lancée. Le Padel n'est pour l'instant qu'un projet, initié en avril 2019 par l'USV et proposé ensuite à la Mairie. Ce projet n'a pas été voté en conseil municipal. Seule, une demande de subvention au Conseil Régional a été votée au conseil municipal de novembre 2019 pour 2 courts extérieurs! Ce projet, tel qu'il a été conçu par l'USV, n'a de sens qu'avec 4 courts (dont 2 couverts).

« Nous intégrerons l'Environnement et le Développement Durable dans toutes nos décisions au quotidien. »



Catherine **Poncelet**,
École Centrale
Paris, sera adjointe
« Environnement
et Développement
Durable ».

Nos 3 priorités :

- Mettre en place un agenda 21, cadre de référence pour la définition et le suivi du programme d'actions en faveur du développement durable.
- Rénover notre éclairage public avec mise en place d'un contrat de performance énergétique (CPE) en partenariat avec la Région Île-de-France et un fournisseur d'énergie.
- Mettre en place une brigade verte joignable par téléphone et application mobile.

- Réhabiliter les lacs et rivières pour en faire des lieux de biodiversité en partenariat avec la Région, le Département et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

- Renforcer les moyens dédiés à la propreté et à l'entretien des espaces verts et en faire une priorité quotidienne.

- Élaborer et mettre en œuvre un programme pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments publics (éclairage, chauffage, isolation...).

- Mettre en œuvre un plan de gestion de notre patrimoine arboré.



- Installer dans les endroits à forte fréquentation, des poubelles de plus grande capacité avec indicateur de remplissage, qui compactent les déchets grâce à un panneau solaire.

- Augmenter le nombre de poubelles et de distributeurs de sachets biodégradables pour le ramassage des déjections canines afin de mieux assurer la propreté des rues.

- Réduire le volume des déchets et promouvoir le recyclage. Sensibiliser les enfants des écoles primaires au tri des déchets.

- Encourager le développement d'actions citoyennes : opérations « ramassage », « désherbons devant notre porte »...



Anna **Labit**,
sera conseillère
municipale déléguée
à la « protection
animale ».

- Protéger la faune et la flore, en coopération avec le Muséum national d'Histoire naturelle.

- Soutenir les associations qui proposent des soins vétérinaires gratuits aux animaux de personnes fragiles.

- Organiser des journées d'adoption d'animaux domestiques en coopération avec la SPA.



« Nous préserverons le site exceptionnel du Vésinet et son patrimoine architectural et arboré. »



Bénédicte **Stempflié**,
HEC, membre de
la Commission
Urbanisme depuis
2015 – représentante
de la société civile,
sera adjointe
« Urbanisme ».

La politique d'urbanisme déterminera le devenir de notre Ville Parc.

Le PLU et l'AVAP, valant SPR (Site Patrimonial Remarquable), protègent le site exceptionnel et unique du Vésinet.

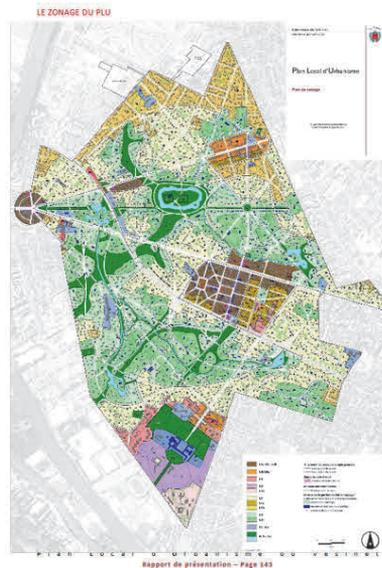
Nous allons les conserver pour permettre de respecter et de mettre en valeur la diversité du patrimoine architectural et environnemental remarquable de notre ville :

- Pas de densification du Vésinet.

- Négociation avec l'état sur le quota de logements sociaux. Compte tenu des spécificités du Vésinet, il sera extrêmement difficile d'atteindre les objectifs du prochain plan triennal prévoyant plus de 400 logements, et à terme d'atteindre les 25% en 2025.

- Au-delà de la place du marché, lancement de concours d'architectes urbanistes pour embellir les quartiers, la place de l'église et les entrées de la ville.

- Défense des intérêts de la ville dans l'aménagement de la Zac Princesse.



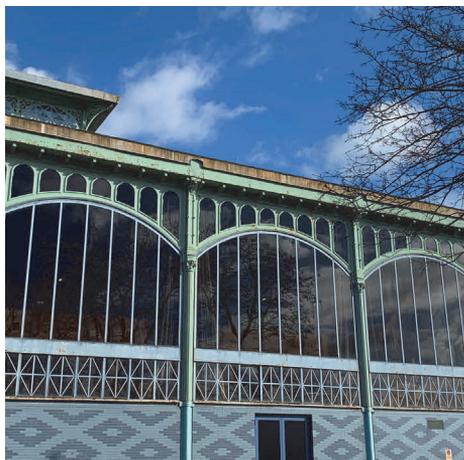
Source : PLU du Vésinet

« Répondre aux besoins exprimés et redonner vie à cet espace délaissé depuis trop longtemps. »



Florence **Esclangon**,
Directrice
administrative et
financière, sera
conseillère municipale
déléguée « place du
marché ».

Sur la place, une structure légère, harmonieuse, élégante et modulable, de type Pavillon Baltard dans le respect de l'architecture historique du Vésinet, permettant :



- d'accueillir un marché à l'abri des intempéries,
- d'offrir aux commerçants et aux Vésigondins des lieux de convivialité.
- de créer des espaces dédiés à des expositions temporaires.
- de fournir des locaux aux associations.

Sous la place, plusieurs salles sur deux niveaux pouvant accueillir différentes associations (ex : club de bridge, espace de rencontre intergénérationnel...), et pouvant, en fonction des besoins, se transformer en salle des fêtes...

« Nous prendrons des mesures pour que le Vésinet redevienne une ville sûre et sereine. »



Didier **Faucher**,
ancien officier de
Sécurité des Hautes
Personnalités, sera
adjoint « Sécurité ».

Nos 3 priorités :

- **Créer une vidéoprotection opérationnelle 24h/24, 7j/7 avec des caméras zoom multidirectionnelles, gérée par un Centre de Supervision Urbain (C.S.U.), mutualisé avec des communes voisines pour partager les coûts.**
- **Augmenter progressivement les effectifs de la Police Municipale et créer une Brigade Verte assermentée pour la surveillance des incivilités et la protection de l'environnement.**
- **Rénover totalement l'éclairage public, avec des capteurs de présence dans les zones sensibles et désertes.**

- Sécuriser les parcours de nos enfants et favoriser les modes de circulation douce. Rajout de zones 30.
- Améliorer la protection anti-intrusion sur l'ensemble des lieux de manifestations, pour une meilleure efficacité, mais avec un souci d'esthétisme.
- Renforcer le dispositif « Voisins vigilants » et les initiatives citoyennes. Faire appel au bénévolat pour sécuriser les sorties d'écoles.
- Informer, prévenir et éduquer par des conférences sur la sécurité au quotidien. Sécuriser les bandes cyclables et les transformer en pistes cyclables quand cela est possible.
- Remettre en état les trottoirs et les allées pour améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite, et des personnes avec des poussettes...
- Installer des feux tricolores sonores, des bandes podotactiles et des bandes antidérapantes.

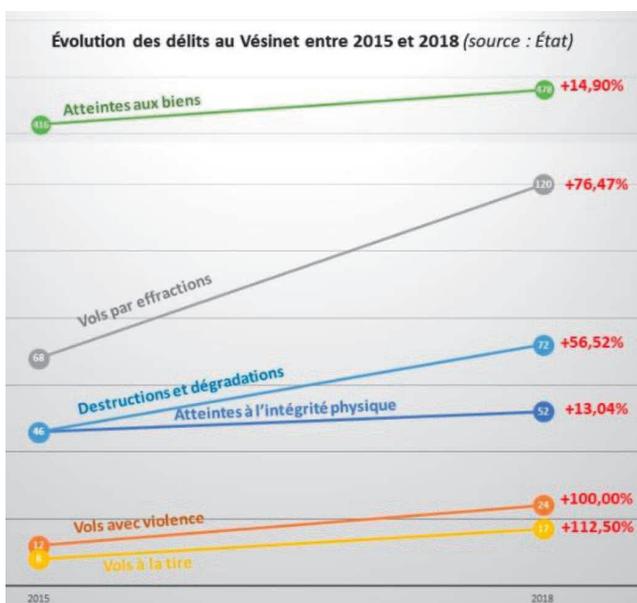


Baisse des cambriolages vols et dégradations ?

FAUX

Insécurité au Vésinet....

D'après les statistiques de la Sous-Préfecture des Yvelines (de janvier 2015 à décembre 2018), la délinquance de voie publique, crimes et délits, au Vésinet n'a cessé de croître. Cette situation est révélatrice d'un profond malaise. Nous en sommes conscients et allons y remédier.



... Le résultat de la diminution progressive des effectifs de police.

Le Maire n'a pas su pallier au désengagement de l'État, qui n'a eu de cesse de diminuer les effectifs de la Police Nationale : les effectifs de la Police Municipale ont été réduits, et ne sont plus que de 16 agents .

« Nous devons retrouver une ville belle,
agréable et pratique à vivre. »



Pierre **Villatte**,
ingénieur des Travaux
Publics de Paris,
sera adjoint
« Voirie, Transports et
Équipement. »

Nos 3 priorités :

- **Voirie** : donner la priorité à l'entretien et au maintien de nos rues et de nos trottoirs, dont l'état s'est considérablement dégradé ces dernières années.
- **Transports** : reprendre le dialogue avec l'intercommunalité, IDF Mobilité et les opérateurs concernés afin d'optimiser les parcours des bus et respecter les spécificités et la sécurité dans notre ville. Mettre en place une navette électrique inter-quartier.
- **Équipements** : entretenir et mettre aux normes des équipements trop longtemps négligés : gymnases, église Sainte Marguerite...

Aménagements urbains

Nous étudierons la conception et la gestion des équipements urbains et de l'éclairage public pour rechercher la rentabilité des investissements nécessaires, mettre en valeur le patrimoine et sécuriser les habitants, tout en économisant l'énergie et respectant l'environnement.

Circulation douce et harmonieuse

L'ensemble doit être repensé avec comme priorité, pour les pistes cyclables, l'équipement des grands axes de la ville et la continuité avec les communes voisines. Une étude de flux des vélos, des voitures et des bus sera lancée. Elle permettra de concevoir les sens uniques de la ville, les pistes cyclables, les zones 30 et les nouveaux aménagements comme ceux du chemin de ronde et du Parc Princesse.

« Nous souhaitons ouvrir la culture à tous,
d'une manière plus éclectique. »



Julia **Juvigny**,
Khâgne, Université
Catholique de
Paris, sera adjointe
« Culture et Vie
Associative ».

Nos 3 priorités :

- Moderniser et mettre aux normes nos équipements culturels et associatifs.
- Créer un conseil de la vie associative en réunissant les présidents des associations.
- Animer la ville en tirant profit des synergies entre activités culturelles, sportives et économiques.

- Créer des temps forts par quartier style « fête de village » en associant tous les acteurs.
- Mettre en valeur les réalisations des artistes amateurs du Vésinet.
- Accueillir des artistes en résidence qui apporteront leurs concours dans le domaine social et culturel.
- Aider les Vésigondins dans l'organisation de la fête des voisins.
- Mettre en place un feu d'artifice pour le 14 juillet avec des animations associées.
- Remettre le salon des peintres autour du lac des Ibis.
- Favoriser les partenariats culturels avec les communes voisines.
- Entretenir des relations de confiance et de partenariat avec les associations.
- Soutenir et accompagner les associations dans leurs projets.
- Créer des lieux de rassemblement pour l'expression de nos artistes (kiosque à musique, maison des artistes, lieux pour expositions...).
- Élargir la programmation du cinéma, en adaptant notre salle de spectacle.

RELATIONS EXTÉRIURES

« Nous rétablirons des relations normales avec l'État et nos voisins, pour faire avancer nos projets structurants. »



Jean-Paul **Davin**,
Préfet Honoraire, sera
Conseiller municipal en
charge des
« relations extérieures ».

- **Intercommunalité : retrouver notre place pour porter des projets communs** (par exemple une pépinière d'entreprises), mieux optimiser le ramassage de nos déchets, développer de véritables plans pluriannuels d'investissement, revoir notre offre de transports.

- Réaffirmer avec force notre opposition à un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

- Renouer le dialogue avec l'État pour permettre de défendre les intérêts de la ville et de ses habitants.

- Rétablir des liens durables de coopération avec la Région Île-de-France et le Département pour financer tous nos projets structurants.

- Développer un partenariat constructif avec les communes voisines.

- Sortir de l'impasse de la ligne Fen proposant aux associations, aux institutionnels, au transporteur de travailler ensemble pour trouver une solution.



Communauté d'Agglomération
Saint-Germain Boucles de Seine

Source : CASGBS

« Ancrer Le Vésinet dans
un projet de ville du futur. »



Maxence **Bringuier**,
Directeur juridique,
sera conseiller
municipal
délégué au
« numérique ».

Nos 3 priorités :

- Développer le concept de ville intelligente (smart city) en tenant compte de la spécificité du Vésinet.
- Développer la démocratie participative : tableau de bord permettant de suivre en transparence tous les projets et réalisations.
- Réduire la fracture numérique, notamment pour les séniors.

La smart city est un enjeu pour tous les territoires. Elle s'articulera au Vésinet autour de plusieurs axes :

- Environnement : capteurs pour mesurer la qualité de l'eau des rivières et plans d'eau...
- Education : bilan sur l'usage actuel des outils numériques déjà à disposition (tableaux électroniques...)
- Services en ligne : amélioration de l'application mobile, développement, simplification des services pratiques, accessibilité numérique aux personnes en situation de handicap.
- Découverte de l'écosystème et du patrimoine architectural : parcours numérique via une application mobile...
- Points d'information numérique : plans et points d'information numérique interactifs (alimentés en énergie solaire) indiquant les commerces, les artisans, les services, et d'autres informations comme les défibrillateurs...
- e-administration : préparation des services administratifs à la dématérialisation totale des services publics d'ici 2022. Politique d'open data (notamment de la commande publique) pour la transparence des données publiques.



Agir Pour le Vésinet

ABSENT LE JOUR DU VOTE ?



VOTEZ PAR PROCURATION !

CONTACTEZ-NOUS !

AGIRPOURLEVESINET@OUTLOOK.FR

**APPELEZ-NOUS OU ENVOYEZ NOUS UN SMS AU
06 71 39 85 89**

ALLÔ M. LE CANDIDAT ?

APPELEZ-MOI DIRECTEMENT AU 06 71 39 85 89

DU LUNDI AU VENDREDI DE 14H À 15H

JE RÉPONDS PERSONNELLEMENT À VOS QUESTIONS

**AGIRPOURLEVESINET@OUTLOOK.FR
AGIRPOURLEVESINET.COM**